

Discussions et explications autour du budget 2016



L'augmentation des taux d'imposition de 7,5 % pour 2016 a été sujet à polémique entre majorité et opposition lors du conseil du 6 avril. « **Le budget doit être replacé dans le contexte de baisse des dotations de l'État qui conduit à une chute de la capacité d'autofinancement de plus de 74 %** », explique Thierry Hélie, adjoint chargé des finances.

Pour Gilbert Larsonneur, conseiller, le budget de fonctionnement est en hausse. « **Cela va à l'encontre de la réduction de la dépense publique nationale, alors qu'il conviendrait de réduire. Je pense qu'augmenter les impôts est contre-productif. Les taxes foncières sont plus élevées qu'à Quettehou. Cela ne va pas attirer les jeunes. Avec l'écart de fiscalité, aucune commune ne voudra fusionner avec nous.** »

À ces propos, Thierry Hélie explique l'augmentation. « **L'augmentation pour un couple varie entre 0,11 € et 2,44 € par mois. C'est la population non sédentaire qui est essentiellement touchée. Il existe un abattement général sur la taxe d'habitation et la charge peut être modulée suivant les revenus.** »

Pour Gilbert Doucet, conseiller, la population diminue. « **Les économies nécessaires ne sont pas faites. Il n'y a rien de moteur dans le budget. Je pense que la conséquence, c'est que Saint-Vaast perd en attractivité avec une baisse de 10 % de sa population.** »

Le maire réagit

Jean Lepetit, le maire, explique que la ville offre des services à tout le canton. « **Nous supportons seuls les charges comme la médiathèque. Le lotissement du Bout du Fil est également un dossier financier très lourd à supporter et son coût correspond à la hausse décidée.** »

Un Maire qui précise que la responsabilité d'un élu est de mettre en ordre le budget. « **D'autres communes littorales du Cotentin, aux problématiques identiques, ont dû prendre une décision similaire d'augmentation des impôts. Ce budget est sincère et il répond à l'effort trop brutal demandé par l'État. Il est donc important de réagir.** »

Concernant le budget 2016, il est en fonctionnement de 3 250 028 € pour les recettes et 2 580 939 € pour les dépenses. Pour la section d'investissement, elle est équilibrée en dépenses et en recettes à 1 395 403 €.